

IRAK

**Action urgente requise pour empêcher
des crimes de guerre**

Index AI : MDE 14/057/2004

ÉFAI

Mardi 16 novembre 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De récentes informations en provenance de Fallouja font craindre de graves violations des règles de la guerre censées protéger civils et combattants ne prenant plus part aux hostilités (hors de combat). Selon la chaîne de télévision américaine NBC, des *marines* américains auraient laissé cinq Irakiens blessés dans une mosquée après des combats. Le lendemain, samedi 13 novembre, un autre groupe de *marines* serait entré dans la mosquée et un journaliste de NBC aurait vu un *marine* tirer une balle dans la tête d'un des Irakiens blessés gisant à terre, auprès duquel aucune arme n'était visible. Le sort des quatre autres Irakiens demeure incertain.

Les autorités américaines ont déclaré avoir retiré de la zone de combat un soldat et vouloir mener une enquête. Toutefois, des mesures urgentes sont également nécessaires pour empêcher les violations, a déclaré Amnesty International ce mardi 16 novembre.

« Des ordres sans équivoque concernant le traitement des insurgés blessés et sans arme doivent être donnés, ou répétés, à tous les personnels civils et militaires américains et irakiens. Il faut qu'il soit clair, pour les forces américaines et irakiennes, qu'au regard du droit international elles ont l'obligation de protéger et de fournir l'aide médicale nécessaire aux insurgés blessés ne constituant plus une menace ainsi qu'aux civils, a déclaré Amnesty International.

« Tirer intentionnellement sur des combattants blessés et sans arme ne constituant pas une menace immédiate est un crime de guerre en droit international et il y a donc obligation pour les autorités américaines d'enquêter sur tout événement de cette nature qui leur est signalé et de traduire en justice les auteurs présumés de tels crimes. Les enquêtes devront être publiques et transparentes et leurs conclusions rendues publiques. Tout témoin potentiel devra faire l'objet d'une protection. »

Amnesty International a déjà demandé aux autorités américaines d'enquêter sur une autre affaire intervenue précédemment et signalée par la chaîne britannique *Channel Four* dans l'émission *Channel Four News*. Des images montraient un soldat américain tirant, semble-t-il, sur un insurgé blessé, hors champ de la caméra. On voyait ensuite le soldat s'en aller en disant « *il est parti* ».

Amnesty International appelle également les forces américaines et irakiennes à veiller à ce que les personnes blessées lors de l'offensive de Fallouja, civils et combattants, reçoivent rapidement des soins médicaux adaptés à leur état. En outre, des mesures urgentes doivent être prises pour faire face à la situation humanitaire dramatique de la ville. Il n'y a actuellement ni eau, ni électricité ni évacuation organisée des blessés qui ne peuvent recevoir les soins dont ils ont besoin. La Société du Croissant-Rouge irakien a réussi à parvenir jusqu'à l'hôpital situé à la périphérie de la ville mais n'a toujours pas été autorisée à apporter une aide ou des secours d'urgence aux personnes qui en ont besoin à l'intérieur de la ville. La plupart des civils encore dans la ville seraient bloqués dans leurs maisons ou se cacheraient. On n'a aucune information concernant des victimes civiles.

« Les besoins humanitaires dans Fallouja sont énormes. Des mesures doivent être prises de toute urgence pour autoriser la Société du Croissant-Rouge irakien et d'autres organisations humanitaires à pénétrer dans la ville. »

Les insurgés auraient également violé les règles du droit international humanitaire : *« Les commandants et combattants des groupes armés de Fallouja ont l'obligation de respecter les règles fondamentales du droit international. Piéger des cadavres avec des explosifs est un crime de guerre », a déclaré Amnesty International. ●*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>